

Mars 2008

élections cantonales

Deux-Sèvres

Christine Armand
SUPPLÉANTE



Un élu rassembleur au service de tous

Jacques
Brossard

CONSEILLER
GÉNÉRAL
SORTANT



Canton
de Niort-Nord

CHAURAY

ECHIRÉ

NIORT-NORD

SAINT-GELAIS

SAINT-MAXIRE

SAINT-REMY

SCIECQ

Comme vous le savez, je me présente à nouveau à vos suffrages.

Durant mon mandat, je crois avoir été fidèle à l'idée que je me fais du mandat électif. J'ai toujours privilégié mes engagements humanistes et l'intérêt général.

Loin de la politique politicienne, j'ai eu à cœur de défendre, avec opiniâtreté et sans esprit partisan, les intérêts de tous. Au niveau départemental, je me suis efforcé de faire avancer les dossiers et de les influencer.


L'action sociale, la solidarité, l'éducation, l'environnement ont été des éléments forts qui ont profité à notre canton.

Au travers mes différentes parutions, vous avez pu constater mon bilan, un bilan largement positif.

Aujourd'hui, les projets ne peuvent être menés à bien sans un partenariat constructif et efficace entre le département et les différentes collectivités.

Niort et l'agglomération ont ainsi besoin d'un conseiller général qui a, à la fois, la confiance de la majorité départementale et des élus de l'agglomération.

Je vous propose donc de poursuivre ensemble le travail entrepris dans le même esprit d'ouverture et d'efficacité dont chacun peut mesurer aujourd'hui les résultats.

Bien cordialement  Jacques BROSSARD

**MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE**

Le sens des réalités

Deux-Sèvres

Le 9 mars votez Jacques BROSSARD.

Mes priorités pour les années à venir ! Au plus près de vos préoccupations.

Une action plus forte encore dans le domaine social et la solidarité.

Le Conseil Général fait déjà beaucoup.

Nous devons poursuivre et amplifier nos initiatives et plus particulièrement pour :

• L'aide aux personnes âgées :

- Aide Personnalisée d'Autonomie.
- Soutien aux familles confrontées à la maladie d'Alzheimer.
- Humanisation et restructuration des établissements pour personnes âgées.

• Les dispositifs d'insertion pour les personnes en difficultés et pour le développement du logement social avec :

- Le plan départemental d'insertion (CLI).
- L'expérimentation du Revenu de solidarité active (RSA).
- Le contrat habitat social public.

• L'aide à l'enfance et à la petite enfance.

- La création de nouvelles structures d'accueil

• L'aide aux personnes handicapées avec :

- Le schéma départemental des handicapés pour répondre aux besoins spécifiques de prise en charge.
- La mise en place de la Maison départementale des personnes handicapées.
- La création de nouvelles places en établissement.

Des moyens supplémentaires pour l'éducation et l'enseignement supérieur

- La restauration complète du collège François Rabelais est engagée.
- Les travaux d'agrandissement et de restructuration du collège Pierre et Marie Curie débuteront en 2009.
- Le pôle universitaire sera opérationnel à la fin de l'année à Noron et nous nous attacherons à l'ouverture du restaurant universitaire en 2009.
- Une nouvelle dotation de 2 800 ordinateurs pour les collèges sera mise en place.

Vitaliser l'économie du canton

- Nous devons accompagner le développement des zones d'activités.
- Avec la Communauté d'Agglomération, nous devons soutenir le pôle d'excellence de prévention du risque (devenu aujourd'hui CALYXIS).
- Il nous faut exploiter au maximum les opportunités offertes par la connexion des autoroutes.
- Nous devons assurer partout la mise en place du haut débit.
- Le soutien à l'agriculture.

Mettre en place la Rocade Nord

- Le trafic au Nord de Niort est difficile ; il est donc impératif de mettre en place la rocade Nord pour assurer la sécurité et la fluidité de la circulation.
- Poursuivre l'amélioration des voiries départementales et des aménagements de sécurité.

Le choix clair du développement durable et de la protection de l'environnement

- Avec la maîtrise de la consommation d'énergie, la sécurité alimentaire, l'aide aux filières agricoles, l'éducation, le Conseil Général est engagé depuis longtemps dans **une démarche de développement durable**.
- Un important programme de **valorisation et d'aménagement des bords de Sèvre** en liaison avec les collectivités concernées au Nord de Niort doit être entrepris.
- Le Département doit par ailleurs amplifier sa politique qui vise à améliorer **la qualité de l'eau**, celles de nos rivières et les réseaux d'assainissement des communes.
- Renforcer l'activité du laboratoire inter départemental de Champdeniers.

Faire rayonner les activités culturelles et protéger notre patrimoine

- Poursuivre le partenariat avec les collectivités et les associations (festivals, concerts...) et le programme de diffusion culturelle.
- Poursuivre l'important programme de mise en valeur de Château-Salbart.

Encourager la pratique sportive et développer le haut niveau

- De nombreuses disciplines sont soutenues à travers des contrats d'objectifs passés avec les comités départementaux. Cette politique doit être développée.
- Poursuite de l'accompagnement des sportifs de haut niveau.
- Aider les équipes évoluant au niveau national.